

# Chalette

Magazine municipal / n°64 / Juillet - Août 2015



Chalette  
sur-Loing

## Place Commune



★  
*Vive l'été!*  
2015



Retour sur  
les fêtes des écoles  
P.6



Des guides « nature »  
pour s'évader  
P.7



Dossier  
Retour sur  
la Fête de Chalette  
p 9-10-11

## Menaces sur les trains Intercités Paris/Montargis/Gien/Nevers !

Le 26 mai dernier, Philippe Duron, Président de la « Commission sur le devenir des trains d'équilibre du territoire » à l'Assemblée Nationale, a remis au Ministre des Transports un rapport présentant un danger pour le mode ferroviaire et l'aménagement de notre territoire, et qui menace entre autres notre ligne Paris/Montargis/Gien/Nevers.

En effet, ce projet extravagant et inquiétant contribue au démantèlement du service public ferroviaire. C'est une des conséquences directes de l'adoption de la très libérale Loi Macron qui favorise le transport par car au détriment du rail.

On prépare ainsi la désertification de régions entières et, dans le Montargois, ce sont des milliers de jeunes et de salariés qui risquent d'être pénalisés (quelque 2000 habitants de l'est du Loiret). Pourtant notre territoire est déjà sous-doté en termes de services publics et de transports. Que vaudrait-il sans une bonne liaison avec Paris ? Qui osera s'installer dans le Montar-

gois si l'offre de trains continue de se détériorer ?

On prépare ainsi les usagers à la privatisation des lignes qui s'annonce toujours davantage.

De plus, à l'aube de la conférence territoriale sur le climat que François Hollande accueillera (Paris Climat 2015), alors que la France présidera les débats et aura à ce titre « une responsabilité historique » selon le Président de la République, et que l'année 2015 a été déclarée « grande cause nationale » par le gouvernement au titre de la lutte contre le réchauffement climatique, quelle aberrante contradiction à vouloir remettre sur route les transports et réduire ainsi un service écologique ! C'est pour ces raisons que j'affirme ma totale désapprobation et m'associe pleinement à la mobilisation des usagers pour éviter un grand pas en arrière et maintenir un service public ferroviaire de qualité sur l'ensemble du territoire.

**Franck Demaumont**  
Maire de Chalette-sur-Loing



### Sommaire

P2 – Edito

P3 – Actualités

*L'emploi industriel dans le Montargois, la première préoccupation de la Cellule de veille économique et sociale de Chalette*

P4 – On en parle

*Nouvelle piscine : le projet en marche*

P5 – A travers la ville

*Infos seniors, les bons gestes à adopter en cas de canicule*

P6 – Vivre ensemble

*Retour en images sur les kermesses et fêtes des écoles*

P7 – Agenda 21

*Des guides « nature » pour sévader*

P8 – Du côté de la radio

*Dernière soirée de sélection avant la finale !*

P9-10-11 – Dossier

*Retour sur la Fête de Chalette*

P12 – Art et culture

*Coups de cœur de la médiathèque – été 2015*

P13 – Sports et loisirs

*Les vacances, c'est sacré, et à Chalette on l'a bien compris !*

P14 – Libre expression

P15 – Histoire d'avant

*Résistance et déportation, une histoire chalettoise*

P16 – A l'affiche

### Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont  
Directeur de la communication : B. Ballu  
Rédaction : B. Ballu, P. Avezard,  
B. Taleb, M. Remyot  
Mise en pages et impression :  
Orient Express 01 40 64 44 10



## Actualités

# L'emploi industriel dans le Montargois, la première préoccupation de la Cellule de veille économique et sociale de Chalette

Dans le cadre de la Cellule de veille économique et sociale et à l'invitation du Maire de Chalette, les syndicats CFE/CGC, FO, UNSA et CGT se sont réunis à plusieurs reprises ces dernières semaines afin d'échanger et de proposer des pistes d'actions pour le maintien et le développement industriel dans le Montargois.

**M**ais pour l'heure, la question de la fermeture de l'usine Hutchinson d'Amilly, envisagée pour 2016 et qui vient s'ajouter au constat de la disparition progressive de la production « Étanchéité de carrosserie » dans l'usine Hutchinson de Chalette, a été au cœur des débats.

Pour les organisations syndicales, cette fermeture programmée mais pas officialisée concerne directement 200 salariés qui, au mieux, seraient intégrés à l'usine Hutchinson de Chalette. À en croire leurs représentants, il est à craindre qu'une partie de la production de l'usine d'Amilly soit transférée dans un pays d'Europe de l'est car Hutchinson développe ses capacités de production en créant une nouvelle usine en Serbie. Mais rien n'est confirmé par la direction de l'usine et ce, malgré les demandes répétées des représentants des personnels et du Maire de Chalette. Le Maire d'Amilly n'a pas, à ce jour, souhaité répondre aux diverses sollicitations.

Cette absence de dialogue a conduit les membres de la Cellule de veille économique à solliciter un entretien avec le représentant de l'État.

Ce qui a été fait par l'intermédiaire de Franck Demaumont, d'où la réunion avec le Sous-Préfet le 10 juin dernier.

Bien qu'informé depuis presque trois semaines, le Sous-Préfet semblait toujours ignorer les conditions du transfert de l'usine d'Amilly dans celle de Chalette et, surtout, les possibles délocalisations de productions vers des pays d'Europe de l'est. Au sujet de cette absence d'information et de la responsabilité de l'industriel, il a été rappelé que le groupe Hutchinson a bénéficié d'importantes aides financières de l'État et des Collectivités et qu'il doit donc honorer ses engagements, c'est-à-dire le maintien d'une unité de production à Amilly.

Mais cette option ne semble pas être à l'ordre du jour de la direction d'Hutchinson puisque celle-ci envisagerait tout simplement de vendre les bâtiments alors même que le groupe pourrait y accueillir de nouvelles productions liées, par exemple, à l'aéronautique qui est une filière en plein développement chez Hutchinson.

Enfin, les membres de la Cellule de veille économique ont rappelé



Les représentants syndicaux et le Maire à la Sous-préfecture

qu'après la fermeture de Thyssen Krupp à Amilly, la réduction des effectifs chez Faurecia à Nogent-sur-Vernisson et le projet de fermeture du site Hutchinson d'Amilly, c'est toute la filière industrielle du Montargois qui est fragilisée. C'est la raison pour laquelle ses membres ont demandé au représentant de l'État la tenue d'une table ronde sur cette question et que les dirigeants du groupe Hutchinson assument leurs responsabilités en investissant massivement dans la mise en production des inventions et des développements techniques issus du Centre de recherche et des pôles techniques d'Hutchinson.

B. Ballu

## Un terrain multisports dans le Bourg

**C'**est à l'arrière du « Hangar », entre les rues Raymond-Farruggia et de la Croix-aux-Anglais que la Municipalité a décidé d'implanter ce nouveau terrain. Il sera identique à celui de la place Albert-Camus, face à la Cuisine centrale. D'une superficie de 336 mètres carrés, ses utilisateurs pourront y jouer au basket, au football et au handball dès la mi-juillet.

Le coût de l'ouvrage, totalement à la charge de la commune, est de 24 000 €.

Dans un second temps, c'est l'école Camille-Claudiel qui recevra son plateau d'éducation physique et sportive. Ce dernier sera situé à l'arrière de la Poste ; il sera livré pour la rentrée de septembre.

P. Avezard



Plateau sportif dans le Bourg (le même que celui de la place Camus dans le quartier de la Pontommerie - notre photo)

On en parle...

## Nouvelle piscine : le projet est en marche

Le projet de construire une nouvelle piscine à Chalette avance à grands pas, et ça tombe bien car tout le monde l'attend avec impatience !

La Ville est actuellement sur le point de formuler des demandes de subventions afin que le projet devienne concret. Celui-ci a été validé le 26 mai dernier par le Conseil municipal à vingt-neuf voix contre quatre (les élus FN ayant voté contre). Plusieurs sources de cofinancement sont possibles, notamment avec le Centre national pour le développement du sport, le Conseil régional, le Conseil départemental ou encore l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing.

Un programmiste a été mandaté pour rédiger un cahier des charges complet afin que le projet corresponde aux attentes des usagers ainsi qu'aux

préconisations de la Municipalité. La localisation choisie est le site du Gué aux Biches, près du lac de Chalette. Le bâtiment devra faire environ 2 400 mètres carrés avec 6 500 mètres carrés d'espaces extérieurs et stationnements. La piscine comportera deux bassins, dont un de 25 mètres de long avec six lignes d'eau, pour une superficie totale de 375 mètres carrés. Elle proposera également un bassin supplémentaire d'apprentissage de 125 mètres carrés. Des athlètes qui cumulent les longueurs aux bébés nageurs, tout le monde aura donc son espace dédié !

Il s'agit d'un important investissement d'environ six millions d'euros.



De ce fait, la Ville a lancé un concours auprès des cabinets d'architectes afin d'obtenir les meilleures propositions. Une cinquantaine de cabinets ont répondu à cette offre et le jury, qui s'est réuni le 15 juin dernier, en a sélectionné trois parmi les participants. Le jury était composé de plusieurs représentants du Conseil municipal, un de l'Éducation nationale, un du monde sportif et un de l'Ordre des architectes.

Les trois cabinets sélectionnés devront répondre au cahier des charges rédigé par le programmiste en accord avec la Ville. Le choix d'un projet devrait être tranché par le jury d'ici quelques semaines. À suivre très bientôt...

M. Remyot

## Un comptage avant arasement

En septembre, le SIVLO, le syndicat intercommunal des vallées du Loing et de l'Ouane, va procéder à l'arasement du barrage situé sur le Loing à hauteur de l'école d'infirmiers de Chalette, près de la passerelle de l'ancien moulin.

Mais avant cet arasement, début juin, le SIVLO a procédé au comptage des différentes espèces de poissons que l'on pouvait retrouver à cet endroit.

Ce comptage a été réalisé via une pêche électrique, interdite aux citoyens mais autorisée dans certains cas. Cette pêche consiste, à l'aide d'une perche au bout de laquelle est situé un cerceau électrofilé, à soumettre les poissons à un faible champ électrique qui les attire et les tétanise temporairement. Ce laps de temps permet aux techniciens de les capturer et de les maintenir dans des bacs de façon à les répertorier. Une technique qui présente aussi l'avantage de ne pas être dommageable aux poissons et autres espèces aquatiques. Ce comptage maintenant effectué, place à l'arasement du barrage. C'est

en septembre que les travaux devraient débuter pour une durée d'environ un mois. Suivra un aménagement du cours d'eau avec création de banquettes végétalisées ou non, comme on peut en voir à hauteur du magasin Bricorama à Montargis.

« Exit le barrage »

Le but de cet arasement, comme a pu l'expliquer Pierre Malot, directeur du SIVLO, « c'est d'améliorer sensiblement la qualité du milieu aquatique, retrouver une eau propre avec une bonne oxygénation, que le transport des sédiments se fasse naturellement et que les poissons puissent circuler librement d'un bout à l'autre du Loing ». En un mot, retrouver plus de biodiversité.

P. Avezard



## À travers la ville

# Info seniors

## Les bons gestes à adopter en cas de canicule

**A**u cas où une canicule s'abattrait sur notre région, la Ville de Chalette met en place un numéro d'urgence du mardi au samedi, de 9 heures à 16 heures. Il s'agit du 02.38.93.21.61. En dehors de ces horaires et en cas de problèmes, il convient de contacter le médecin ou de composer le 15 (uniquement pour les urgences). Ne pas hésiter à s'inscrire sur le registre du Service Municipal des Retraités et Personnes Âgées (SEMURPA) qui permet l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

D'autre part, la Municipalité met à la disposition de tous les retraités de la commune **une salle climatisée au Foyer Jacques-Duclos**. Attention ! En raison des travaux dans la salle de restaurant, l'accès à cette salle risque d'être perturbé.

B. Taleb



### Quelques consignes à suivre en cas de grosses chaleurs

- Boire beaucoup d'eau, même sans soif
- Se rafraîchir à l'aide d'un gant ou d'un linge humide
- Prendre des douches fraîches
- Bien aérer les pièces, notamment le matin très tôt ou en fin de soirée
- Fermer les volets pendant la journée
- Utiliser un ventilateur

## Travaux d'été à travers la ville

Pour les Services techniques, la période estivale est l'occasion de réaliser divers travaux en limitant autant que faire se peut les perturbations, notamment pour ceux à effectuer dans les établissements scolaires ou leurs abords. Ainsi l'emploi du temps des agents pour cet été prévoit la réalisation des chantiers suivants.

### • Dans les écoles

Clôture de l'école maternelle de la Pontonnerie, réfection des peintures du dortoir de l'école Georges-Cosson et du restaurant de l'école du Lancy, changement de la porte d'entrée du restaurant scolaire de Vésines afin d'assurer la sécurité des enfants en y installant des anti-pince-doigts, réalisation du plateau sportif de l'école Camille-Claudiel (réalisation en cours – le plateau est prévu pour être opérationnel à la rentrée de septembre), clôture de la cuisine centrale.

### • Équipements sportifs

Clôture et peinture du sol au gymnase Jean-Zay, installation d'une alarme et réalisation d'un parking près des terrains de tennis couverts, ré-engazonnement des trois terrains de football, installation d'un pare-ballon sur le plateau sportif de la rue Lebert.

### • Travaux divers

Allée et soutes du cimetière de Vésines, parking et cheminement piétonnier du Foyer Paul-Marlin, descente et entrée de la salle culturelle Le Hangar.

B. Taleb



## Vivre ensemble

# Retour en images sur les kermesses et fêtes des écoles

Si pour les lycées et les collèges la fin de l'année scolaire est consacrée aux examens, pour les écoles maternelles et élémentaires c'est au contraire le moment de la fête et celui de la présentation des travaux réalisés durant l'année. Ci-dessous quelques clichés des fêtes et kermesses qui se sont déroulées au mois de mai et début juin.



Lors de leur tour de chant, les élèves de l'école Pierre-Perret ont interprété l'émouvante chanson de Jean Ferrat, *Nuit et Brouillard*.



Maternelle Vésines.



Maternelle Pierre-Perret.



Spectacle de l'école élémentaire Pierre-Perret au Hangar.



Maternelle Pontonnerie.



Élémentaire Pontonnerie.



Photo de «famille» après la remise des prix à l'école élémentaire de Vésines.

## Les 20 ans du Musée d'école, entre hommage et remise de certificat

C'était le 20 mai 1995 : le Musée d'école Fernand-Bouttet ouvrait ses portes pour la première fois. Depuis cette date, plus de 20 000 visiteurs les ont franchies.

Le 30 mai dernier, un nombreux public, parmi lequel des élus, des enseignants et des Amis de l'école de Chalette, est venu célébrer ce vingtième anniversaire.

La célébration a d'abord pris la forme d'un hommage rendu par l'ancien président des A.E.C., Francis Pépin, et le maire de Chalette, Franck Demaumont, à l'âme de ce

musée, Jean-Pierre Tisseyre, disparu en février dernier. Lui qui n'hésitait pas à faire plusieurs centaines de kilomètres pour aller chercher du



mobilier et des objets dans son Aude natale, des objets, pour les plus anciens, datant du 19<sup>e</sup> siècle.

Un remerciement a également été adressé à celles et ceux qui, bénévolement, font vivre ce musée, Giséle, Françoise, Mila, Liliane, Lina, Mireille, Huguette, Sylvie, Olivier, Francis, Pierre et Colette.

Place ensuite à celle et ceux, petits et grands, qui le 18 avril avaient participé à l'animation « certificat d'étude » pour qu'ils reçoivent leur diplôme, après avoir néanmoins passé la dernière épreuve, le chant.

P. Avezard



## Agenda 21

# Des guides « nature » pour s'évader

Le beau temps et les congés qui s'annoncent, deux bonnes raisons pour sortir de son chez-soi et partir en balade... La Maison de la Nature et de l'Eau et le Service environnement de la Ville viennent d'éditer deux guides « nature » qui aideront les promeneurs à découvrir et redécouvrir le lac et son environnement.

### • Le premier est consacré à la biodiversité du lac de Chalette.

Grâce à des photos, à un code couleur et à une mini-carte d'identité des espèces animales ou végétales, il fournit une multitude d'informations marquantes sur la faune et la flore, permettant d'identifier facilement l'animal ou le végétal que l'on rencontre lors des promenades. Il montre que le lac de Chalette, ce n'est pas que la base de loisirs ; il offre la possibilité de découvrir la nature, l'environnement, et de titiller et développer l'odorat. Accessible à tous, petits et grands, ce livret propose également, en dernière page, un petit quizz. Et si vous « calez », les réponses pourront être trouvées à la Maison de la Nature et de l'Eau.

### • Le second présente le site naturel du Grand Rozeau.

Dédié à la tranquillité aussi bien des promeneurs que des animaux, ce site protégé, ouvert au public, est accessible en passant sous le pont des cinq arches. La barrière franchie, on entre dans un autre monde... Le livret pédagogique qui lui est consacré retrace l'histoire de ce site naturel, explique sa gestion et présente les principales espèces animales et végétales qu'on y trouve. Bien que protégé, la Ville a souhaité qu'il soit accessible au plus grand nombre. Un chemin ouvert à tout le monde (promeneurs, cyclistes et joggeurs) permet de le découvrir



Racine de cyprès chauve

sans en déranger les habitants et écraser les plantes. La brochure explique pourquoi on y trouve des arbres morts et les raisons pour lesquelles, même si l'on n'y voit pas grand-chose, ce site représente une richesse naturelle. C'est un écrin de nature au milieu de la ville, un beau prolongement de la base de loisirs. Plus secret que le lac, mystérieux - on peut entendre sans voir, c'est un lieu propice à l'imaginaire et à l'évasion.

Pratiques, mobiles, mines d'informations dans un espace restreint, ces deux guides attisent la curiosité. N'hésitez pas à vous les procurer à la Maison de la Nature et de l'Eau.

B. Taleb et C. Pépin, animatrice à La Maison de la Nature et de l'Eau

## Mercredis 22 juillet et 5 août

Découverte des petites bêtes de la prairie. Rendez-vous à 14 h à la Maison de la Nature et de l'Eau. Ouvert à tous. Réservation recommandée au 02.38.98.72.97 ou 06.42.07.34.75



Grenouille verte



Tourterelle des bois



Iris des marais et héron



Menthe aquatique



Oisons



Pinson des arbres

## Du côté de la radio...

# Dernière soirée de sélection avant la finale!

La troisième soirée de sélection Label Tresp organisée par votre radio C2L se tiendra vendredi 3 juillet à partir de 20 heures 30 au Hangar de Chalette. Présentation des quatre groupes en lice pour cette nouvelle soirée de concerts, avant la finale le samedi 26 septembre.

**The Viewers** est un trio de punk rock de Bourges qui a vu le jour en 2011. Il a à son actif plusieurs lives, un album studio « Who's The First » enregistré en décembre 2012, ainsi que plusieurs tremplins remportés dans différentes villes de France.



**Casse-tête**, c'est un auteur-compositeur à la guitare et au chant, une violoniste à l'archet et aux chœurs,



un bassiste dans les cordes et un percussionniste aux peaux et aux cloches. C'est un tout pour faire sonner de la chanson française, sans prétention et sans contorsions. Après plus de 25 concerts en 2014 ainsi qu'un tremplin remporté, le groupe réalise actuellement son premier CD.

**Rue des Anges** est un groupe orléanais avec deux musiciens proposant de la chanson française. Le nom de cette formation fait référence au lieu où les deux amis ont commencé à jouer ensemble quelques années plus tôt. En septembre 2012



sort l'album éponyme « Rue des anges ». À l'écoute, on retrouve la touche « scène française » du chanteur Thibaud influencé par Miossec, Da Silva, Marchet... Mais le son est original, les mélodies de guitare sont efficaces et apportent de la fraîcheur à cet opus. Les chansons qui sont celles de trentenaires évoquent l'amour, les bilans, les regrets, la paternité...

**Chuck Twins California** est un groupe punk rock originaire de Sens et composé de trois jeunes



## C2L aux couleurs de l'été!

C2L célèbre durant deux mois l'été sur ses ondes. Dominique proposera une chronique musicale sur les tubes de l'été qui se conjugueront dans toutes les langues : anglais, espagnol, italien, allemand en passant par le japonais ! Les auditeurs pourront ainsi écouter « L'été indien » de Joe Dassin en anglais, ou encore « Gabrielle » de Johnny Hallyday en espagnol.

Le Mag du samedi matin mettra en avant les animations proposées par les offices de tourisme de la région, les châteaux à visiter ou encore les lacs où se baigner.

De plus, l'émission « Embarquement immédiat » reviendra sur les ondes de C2L : après la découverte des pays du monde l'an passé, cap cet été sur des lieux touristiques en France !

Enfin, il sera possible de jouer dans les matinales pour remporter des places afin d'assister à différents événements estivaux comme, par exemple, les Nocturnes de Ferrières, le feu d'artifice de Rogny-les-Sept-Écluses ou le spectacle historique de Saint-Fargeau.

musiciens. Ayant gagné plusieurs tremplins locaux dont une place au Printemps de Bourges 2014 sur la scène Pression Live (sélection nationale), le groupe cumule une cinquantaine de concerts à son actif.

D. Creff, Directrice de radio C2L

**La soirée du Label Tresp débutera vendredi 3 juillet à 20 heures 30 au Hangar de Chalette. L'entrée est libre et gratuite, avec possibilité de se restaurer sur place. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet <http://www.labeltresp.fr>**



# Festive et citoyenne, la Fête de Chalette a créé l'événement dans l'agglomération.

Les 6 et 7 juin derniers, la base de loisirs du lac de Chalette a été le théâtre d'événements festifs, culturels et politiques comme il n'en existe nuls autres pareils dans le Gâtinais.

Ouverte par les enfants de « l'orchestre à l'école », la Fête de Chalette était à l'image de la ville, celle de l'expression de toutes les solidarités au travers des différentes associations présentes et le cœur battant des engagements progressistes avec, en point d'orgue, le débat sur l'Égalité avec la conférence remarquée de Clémentine Autain et la tenue d'un Conseil municipal extraordinaire contre le projet de Grand marché transatlantique.

Festive à coup sûr avec le concert de « Stevans » le samedi soir et celui de « Debout sur le zinc » le dimanche en début de soirée.

« Stevans », un groupe à retenir. Bien que peu connue en France, mais très en vogue en Europe, cette formation électro-pop conduite par un chanteur suisse à l'humour belge, ou inversement, a su emporter un public estimé à 2 000 personnes, ce qui n'était pas sans satisfaire toute l'équipe ayant œuvré à la programmation.

D'autant que le lendemain, on remettait le couvert avec « Debout sur le zinc », groupe de vingt ans d'âge mais qui n'était pas monté sur scène depuis trois ans.

Alors, il ne s'en est pas privé et le public, très nombreux, a apprécié tant la qualité musicale, avec de vrais instruments, que la diversité du répertoire. Bref, un vrai enchantement !

## Familiale et populaire

La fête a permis à plusieurs centaines d'enfants de se retrouver autour des activités conduites par les services municipaux de la Réussite éducative ou de s'initier à de nouvelles pratiques sportives (tir à l'arc, voile, escalade, BMX, etc.).

Sous le chapiteau jaune des « Croqueurs de pavés », les familles ont pu découvrir ou retrouver les arts du cirque et de rue.

Pour conclure, il est utile de rappeler que cette fête ne pourrait avoir cette dimension et cette qualité sans l'apport des associations et de leurs membres, toujours prêts à s'investir dans de nombreuses activités. Une fois encore, il est bien de les saluer.

Photos et vidéos sur le site Internet [www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr)

B. Ballu



M. Leseur présente son nouvel ouvrage, l'Hermione



Les Croqueurs de pavés



L'orchestre à l'école



Demain la Veine



Debout sur le Zinc



Stevans au coeur de son public



Les associations, le coeur battant de la Fête

# Chalette proclamée officiellement « Ville hors TAFTA » (Grand marché transatlantique)

Dimanche 7 juin durant la Fête de Chalette, le Conseil municipal s'est réuni en session extraordinaire avec, pour unique ordre du jour, la proclamation de Chalette comme « Ville hors TAFTA ».

Compte tenu du caractère exceptionnel de cette réunion et de l'importance du sujet abordé, le public est venu en nombre assister aux débats. Pour Franck Demaumont, la dangerosité du projet de traité de Grand marché transatlantique imposait la réunion de ce Conseil. Pour en souligner l'importance, il avait fait le choix de tenir cette réunion au cœur de la Fête de Chalette, rendez-vous citoyen, associatif, culturel et festif.

De nombreuses associations, de par leurs engagements, ont sollicité la Ville pour qu'elle devienne le « port-voix » de leurs combats pour l'emploi, la préservation de l'environnement, la justice sociale, le développement de la démocratie locale. Ainsi, ce 7 juin, Chalette devenait-elle le pôle de résistance au libéralisme, ce que n'a pas manqué de souligner Radoslaw Pacan, élu de l'opposition, allant jusqu'à qualifier la Fête de Chalette de petite « Fête de l'Huma ». Qualification jugée positive par les élus Front de gauche !

**« Plus de 300 collectivités de toutes tailles, qu'elles soient urbaines ou rurales, de gauche ou de droite, ont adopté cette motion. »**

Pour souligner l'engagement des associations regroupées dans le Collectif gâtinais Stop TAFTA (Solidaires-Loiret, CGT, Réseau des individuels en soutien à la campagne Stop TAFTA, ATTAC 45, Loiret sans OGM, AMAPP du Gâtinais et les Amis du Monde Diplomatique du Gâtinais), Franck Demaumont a procédé à deux suspensions de séance afin de leur permettre de préciser leur opposition à ce projet de traité.

Quant aux élus communistes et républicains, ils ont pris soin de décrypter ce funeste projet, rejoignant en cela l'analyse des associations et organisations syndicales.

Pour les élus socialistes, le sujet n'avait pas à être débattu en Conseil municipal puisqu'ils font confiance à leurs « représentants élus au Parlement européen, bien placés pour influencer réellement sur le contenu du futur traité ». D'où leur refus de prendre part au vote, tout comme la Droite républicaine.

Avant le vote et après avoir résumé l'ensemble des



interventions des élus de son groupe politique, Laurianne Delaporte a appelé tous les élus à approuver la motion\* présentée par le Maire de Chalette : « Au-delà de la création d'une vaste zone de libre-échange, l'accord vise à supprimer les normes permettant de réguler des

secteurs fondamentaux de notre vie économique et sociale et à soumettre les différends à un tribunal arbitral privé. Autrement dit, la conclusion d'un tel accord ouvrirait la perspec-

tive d'un nivellement vers le bas des systèmes de protection sociale, sanitaire, environnementale et de sécurité alimentaire, au profit des opérateurs économiques privés qui considèrent les réglementations protectrices de nos producteurs, consommateurs et citoyens comme autant d'obstacles à leurs intérêts propres. »

Et de préciser que « plus de 300 collectivités de toutes tailles, qu'elles soient urbaines ou rurales, de gauche ou de droite, ont adopté cette motion. »

À l'issue de cette intervention, le Maire a invité les membres du Conseil municipal à se prononcer.

Les élus socialistes et de la Droite n'ayant pas pris part au vote, la motion déclarant la Ville de Chalette « zone hors TATFA » a été adoptée à l'unanimité.

\* Retrouvez la motion et toutes les interventions et les vidéos sur le site Internet : [www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr).

B. Ballu

# L'émancipation des femmes, un combat permanent

Clémentine Autain, invitée d'honneur de la Fête de Chalette

Militante féministe et politique, auteure de plusieurs ouvrages, Clémentine Autain était l'invitée de la Fête de Chalette 2015. Soixante-dix ans après l'obtention du droit de vote pour et par les femmes, l'ex chroniqueuse de France Culture a dressé un état des lieux de l'égalité hommes / femmes dans notre pays.

« **S**i cette égalité hommes / femmes existe dans les lois, dans les faits elle est peu visible ». C'est par ces mots que Clémentine Autain a introduit sa conférence. Elle devait rappeler ensuite que l'anti-féminisme était aussi vieux que le féminisme. Pour exemple, au Panthéon il y a 87 « grands » hommes et seulement 4 femmes, alors qu'à travers l'histoire les femmes ont toujours joué un rôle important. Aux hommes la sphère publique, aux femmes la sphère privée ! Pourtant, des femmes ont écrit une part de notre histoire, comme Olympe de Gouges avec sa Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, ou bien encore Jeanne Deroin, Madeleine Pelletier, Hubertine Auclert...

Revenant sur le combat de Madeleine Pelletier contre l'avortement clandestin, Clémentine Autain évoquera bien évidemment Simone Veil. Elle rappellera toutefois, tout en soulignant le courage et la ténacité de cette femme politique, que si cette loi est venue en débat et a pu être votée, c'est grâce aux mouvements et aux luttes des femmes, « au bazar qu'il y avait dans les rues ».

## Le féminisme, un combat permanent

Abordant l'actualité, elle a démontré combien il est encore et toujours nécessaire de se battre pour l'émancipation des femmes, que ce soit en politique, au travail ou dans la sphère privée. Elle abordera ainsi des questions telles que la difficulté d'une maternité heureuse,



Clémentine Autain, invitée d'honneur de la Fête de Chalette

l'allaitement, le manque de structures d'accueil de la petite enfance, ou bien encore la question complexe du port du voile.

## Le libéralisme, l'ennemi du féminisme

Puis, la militante féminine et politique n'en faisant qu'une, Clémentine Autain a conclu son intervention en affirmant que le libéralisme est un « extraordinaire » frein à l'égalité hommes / femmes. Elle a également souligné, malgré la période morose que nous traversons, qu'il convenait de garder un peu d'utopie ; et de citer cet auteur italien, Erri de Luca : « *L'utopie n'est pas le point d'arrivée, c'est le point de départ* ».

S'en est suivi un débat au cours duquel les questions de la qualification des femmes, du rôle de l'école, de la place et des luttes des femmes dans l'histoire, du développement industriel, de la régression des idéaux féministes chez les jeunes filles, du mouvement des Femen ont été abordées.

Clémentine Autain s'est ensuite adonnée avec un certain plaisir à la dédicace de deux de ses ouvrages : « *Ne me libère pas je m'en charge* » chez Librio Idées et « *Nous avons raison d'espérer* » chez Flammarion, n'hésitant pas à échanger avec ses lectrices et lecteurs.

B.Taleb

# Coups de coeur de la médiathèque - été 2015

## ♥ BD adulte

### « Emmett Till » d'Arnaud Flo'h



Cette BD raconte l'histoire vraie des derniers jours de la vie d'un adolescent noir de 14 ans, assassiné par des Blancs au Mississippi en 1955, alors que la ségrégation raciale était permanente. Parrainé par Amnesty International,

cet ouvrage est indispensable, pour ne pas oublier...

## ♥ CD musiques du monde

### « King road » de Mohamed Abozekry (2015)



Jeune musicien égyptien virtuose du oud et accompagné de son groupe, il mélange avec sensibilité les genres musicaux tels que le jazz, les musiques latines et orientales...

Subtil et inventif : à découvrir absolument !

## ♥ BD jeunesse

### « Dad ; Filles à papa » tome 1 de cette nouvelle série de Nob



Chroniques de la vie d'une famille composée d'un père comédien et de ses quatre filles. Tendre, ironique, des tranches de vie pleines d'humour.

## ♥ CD chanson

### Evelyne Gallet



*Nuits blanches avec un hibou sage*

Des textes émouvants mais parfois pleins d'humour, servis à merveille par cette interprète atypique.

## ♥ CD jazz

### Cassandra Wilson

#### Coming foth by Day



Un magnifique hommage à Billie Holiday.

## ♥ CD rock

### Courtney Barnett

#### Sometimes I sit and think, and sometimes I just sit



Coup de cœur pour ces tranches de vie pleines de sensibilité et d'humour.

## ♥ Conte

### Didgeridoo de Frédéric Marais



« Au début du monde, il y avait si peu d'espace entre le ciel et la terre que les hommes devaient se tenir à quatre pattes. Mais un jour, un jeune aborigène repoussa le ciel grâce à un long bâton creux. Et il inventa la musique ». Une

histoire pleine de poésie pour nous raconter la création du monde et de la musique. A découvrir absolument !

## ♥ Documentaire jeunesse

### « Joséphine : Joséphine Baker, la danse, la Résistance et les enfants » de Patricia Hruby Powell et Christian Robinson



Un très beau livre sur la vie de Joséphine Baker, artiste et humaniste, un album tonique et bien documenté. Entre les pas de danse se dessine le portrait d'une femme engagée, contre la ségrégation

raciale aux Etats-Unis puis dans la Résistance en France.

## ♥ Manga jeunesse

### « Minuscule, tome 1 »

#### de Takuto Kashiki



La vie de deux toutes petites filles qui mesurent neuf centimètres et vivent dans la forêt.

Efficacité, charme des petites bouilles adorables, pages fournies en décors détaillés pour que l'on

puisse pleinement s'immerger dans leur univers. Charmant à tout point de vue.

## ♥ Polar

### « La fille du train » de Paula Hawkins



Embarquez dans ce train de la banlieue de Londres et plongez dans le doute distillé par les différents points de vue de personnages loin d'être parfaits ! Souvenirs enfouis, mensonges, ambiance oppressante pour ce thriller psychologique parfaitement maîtrisé !

## ♥ Roman ado

### « Conversation » de Katherine Howe

C'est un roman à lire pour l'été pour les grands ados ! Des élèves présentent d'étranges symptômes : perte de cheveux, paralysies, quintes de toux... La presse s'empare du sujet, un vent de panique souffle sur St Joan. Les époques se croisent, les drames se nouent.

Qu'arrive-t-il aux élèves ? Et si la réponse se trouvait dans le passé, trois siècles plus tôt ?



## ♥ Roman ado

### « La coloco » de Jean-Philippe Blondel

Une coloco' entre trois lycéens de 16 ans :



rêve ou catastrophe ? Des personnalités différentes et plus complexes qu'il n'y paraît, trois ados qui se cherchent, se révèlent, grandissent ! A lire aussi par les parents !

## ♥ Roman adulte

### « Les événements » de Jean Rolin

Ce roman est un récit d'une traversée de la France dans le contexte d'une guerre civile. Un roman qui peut sembler déroutant, voire très pince sans rire. À lire : le passage dans le Loiret est surprenant !



## ♥ Roman jeunesse

### « Le mystère de Lucy Lost »

#### de Michael Morpurgo



L'histoire du Lusitania, torpillé pendant la Première Guerre Mondiale et dont le destin tragique fait écho à celui du Titanic. Un très bon roman chargé de souffle et d'émotion !

## ♥ CD classique

### Pierre Bartholomé, livret d'Henri Bauchau



Opéra sur le texte d'Henri Bauchau, avec le grand baryton José Van Dam en Oedipe.

## Sports et loisirs

# Les vacances, c'est sacré, et à Chalette, on l'a bien compris !

L'été vient de débuter, l'opération « *droit aux vacances pour tous* » peut commencer !

**C**et été encore, les services municipaux de Chalette se mobilisent pour inviter jeunes et moins jeunes à des activités diverses et variées. Il y en a pour tous les âges et tous les goûts !

Pour que tout le monde passe un agréable été, les différents centres de loisirs, les services municipaux ainsi que le Service municipal de la jeunesse seront ouverts afin de proposer de nombreuses occupations estivales.

**Les centres de loisirs Cosson et Aragon** offrent un large panel d'activités culturelles, sportives ou encore de création artistique. En juillet, le centre Georges-Cosson permet aux enfants de 3 à 6 ans de faire un tour du monde des cultures avec, au programme, la découverte des modes de vie et traditions des enfants du monde entier. Du côté du centre Louis-Aragon, pour les enfants de 6 à 10 ans, c'est le thème de Broadway

qui a été retenu avec ses spectacles et sa culture urbaine.

**Le Service municipal de la jeunesse et Bouge Ados** proposent quant à eux des loisirs éducatifs, des séjours dans de magnifiques régions françaises ou encore des soirées à thème. Tout pour passer un été divertissant !

**Les « ateliers familles »** prévoient des animations sur, entre autres, les thèmes de l'eau et du cirque. La Ville offre aussi à ceux qui ne pourront pas partir en vacances cette année un séjour de deux jours au bord de la mer afin qu'ils puissent se changer les idées face à l'océan !

**La médiathèque et la ludothèque** vous ouvrent également leurs portes cet été. Et si avec tout cela vous ne trouvez pas votre bonheur, la baignade du lac a ouvert le 20 juin pour que vous puissiez profiter du soleil les pieds dans le sable !

M. Remyot



## De belles envolées

Le 14 juin dernier, le Guidon chalettois et la Ville de Chalette ont accueilli la cinquième manche de la Coupe du Centre de BMX.



**295 pilotes, des poussins aux juniors, étaient au départ de cette étape de la Coupe du Centre.**

15 clubs étaient représentés, principalement de la Région Centre – Val de Loire (La Chapelle, Dampierre, Olivet, Chalette ou encore Quiers), mais aussi du Limousin et de la Région Île-de-France.

Prochaine étape pour les compétiteurs en octobre, à Luisant.

Au cours de cette journée où le public est venu en nombre assister aux différentes courses, Patrick Foucher, le président du Guidon chalettois, a annoncé que la Ville de Chalette et le

Guidon chalettois étaient candidats à l'organisation d'une manche de Coupe de France en 2016.

P. Avezard



## ➔ Le Groupe des élus communistes et républicains :

### Le Gouvernement est-il capable d'entendre la jeunesse ?

Le jeune non scolarisé et non inséré dans la vie active est menacé par la pauvreté, l'isolement, l'exclusion sociale. Le jeune en emploi précaire a du mal avec les fins de mois : difficulté pour payer son loyer, pas de loisirs...

La jeunesse est-elle la priorité du Gouvernement ? Le taux de chômage des jeunes est de 24 % ; deux millions de jeunes sont sans diplôme, sans formation, sans emploi. La moitié d'entre eux sont des femmes et 30 % ont moins de 20 ans. Chaque année, 200 000 élèves « décrocheurs » sortent du système scolaire sans aucun diplôme ou qualification. Parmi eux, 48 % de leurs parents sont ouvriers et 5 % sont cadres. L'échec scolaire est passé de 15 à 30 % entre 2000 et 2015. La priorité pour la jeunesse du Gouvernement se traduit uniquement par les contrats d'avenir et la réforme des collèges. Or, il faut lutter contre l'échec scolaire, proposer des formations en adéquation avec le marché du travail, revaloriser les bourses scolaires et universitaires. En avril, le CESE (Conseil économique, social et environnemental) a recommandé

au Gouvernement d'élargir la « garantie jeune » introduite en 2014 pour accompagner le jeune vers l'emploi, d'ouvrir la prime d'activité à tous les jeunes de moins de 25 ans qui travaillent et de mettre en œuvre la garantie universelle des loyers.

Pourtant la jeunesse a des ressources, des ambitions, des valeurs. Elle construit des projets de manière collective. Elle ne manque pas de dynamisme.

Et on ne parle pas assez du jeune qui s'épanouit par la pratique d'un sport ou d'une tout autre activité, du jeune qui mène de front ses études avec un emploi précaire.

« L'avenir de la jeunesse doit être une priorité et non une promesse ».

C'est dans cet esprit que les services municipaux de Châlette, tels que le SMJ (Service municipal de la jeunesse) et le Point Information Jeunesse œuvrent au quotidien pour les jeunes Chalettois.

Car notre Ville a l'ambition de faire de ses jeunes des citoyens à part entière et s'est fixé, dans l'élaboration de son projet municipal, la création d'un Conseil municipal des jeunes.

## ➔ Le Groupe des élus socialistes :

### Le TAFTA, un débat prématuré au sein du Conseil municipal...

Un débat sur le TAFTA au sein de notre Conseil municipal apparaît comme prématuré. En revanche, l'action portée par le comité gâtinais hors TAFTA et l'ensemble des associations engagées avec lui interpelle chacun d'entre nous à titre personnel et nous oblige à approfondir notre réflexion afin d'aboutir à une position éclairée sur le sujet.

**Nos représentants élus au Parlement européen sont les mieux placés pour influencer réellement sur le contenu du futur traité.** Par ailleurs, ce traité devrait

permettre aux entreprises françaises, en premier lieu les PME, d'accéder au marché américain à parité avec les entreprises américaines et favoriser le retour à la croissance et la progression de l'emploi dans la zone euro.

Le dimensionnement de l'action proposée dans le cadre du Conseil municipal apparaît prématuré face aux problèmes à résoudre et que nous n'ignorons pas. **Restons pleinement concentré sur notre mandat local au service des Chalettois...**

## ➔ Le Groupe Mieux vivre à Châlette - Droite modérée :

Déclarer Châlette hors TAFTA, c'est faire une politique spectacle qui masque bien des réalités. Cette mise en scène ne peut cacher tous les problèmes, l'abandon de la zone St-Gobain en est un exemple criant.

Michèle PERIERS et Radoslaw PACAN

## ➔ Le Groupe des élus FN :

Texte non parvenu

## ➔ L'élu Unicité :

Texte non parvenu

## État civil :

### NAISSANCES

ÇÖLGEÇEN Melike-Miray

AJETI Almir

MAXIMO Ruben

ENAISSI Mehdi

EMEKCI Zeyd-Isa

CORMON Zoé

AYGÜN Alperen

KAH Aminata

RAYNADON Brian

GUEGUEN Maëlys

MEGCHICHE Sofya

CARON Mathilda

SIRAJEDDINE Wail

GADIO Amina

CANTIÉNI Ruby

SY Muhammad

### MARIAGES

BAMADAN Youssf et BRIGUI Laïla

GREGORCZYK Éric et RIAUD Fanny

### DECES

LE MERLUS Jean-Claude

SUMAR Feridum

ZAJKOWSKI Alloïse

FERREIRA Vve DE SOUSA Carolina



« S'il vous plaît, dessine-moi un mouton ». Qui ne connaît pas cette phrase culte du conte d'Antoine de St-Exupéry ? Ce livre relate les rencontres du Petit prince qui le laissent perplexe quant au comportement absurde des adultes. Et c'est à cette œuvre que le Service des espaces verts de la Ville a rendu hommage en réalisant une composition au cœur du giratoire Salvador-Allende. Un mouton, un renard, le Petit Prince et une rose.... Comme une invitation à se replonger ou à découvrir ce conte poétique sur la vie.

# Résistance et déportation, une histoire chalettoise

La seconde guerre mondiale reste dans la mémoire collective comme un véritable traumatisme.



Robert Cholet



Jean Dunant



Blanche Leudet

**A**fin de ne pas oublier le sacrifice des résistants locaux, nous nous penchons à nouveau, ce mois-ci, sur ces faits odieux qui ont façonné notre histoire.

Il y a 76 ans, le 3 septembre 1939, la France déclarait la guerre à l'Allemagne. Dès lors, Chalette est traversée par les régiments qui vont se poster aux frontières. Des réfugiés affluent rapidement de l'est du pays, la pénurie de nourriture commence à se faire sentir. Le maire, monsieur Ducaroy, utilise la benne de la ville pour s'approvisionner en farine et en pain. Les denrées sont distribuées équitablement. Mais Chalette se retrouve très vite submergée par les événements nationaux.

Le 16 juin 1940 les Allemands sont déjà dans la ville. Ils annihilent toute résistance et se logent chez les habitants restés sur place. Si beaucoup ont fui avant l'arrivée des troupes allemandes, certains sont restés sur place, n'ayant d'autre choix. L'occupation commence ; c'est le début des couvre-feux, des privations.

Le 19 février 1940, le Service du Travail Obligatoire (STO) est instauré. À Chalette, 147 ouvriers d'Hutchinson sont déportés du travail à Hanovre. De nombreux jeunes désertent et se cachent ou viennent grossir les rangs du maquis.

Dès le mois de septembre 1940, suite à la diffusion de tracts clandestins, les autorités allemandes et vichystes décident de faire arrêter les communistes. Ceux-ci ne sont pas difficiles à trouver, les archives de la III<sup>ème</sup> République étant encore fraîches qui les recensent. En février 1940, le préfet du Loiret applique la directive et collabore. Nombre de ces militants et sympathisants communistes seront déportés, tout comme les juifs, les tziganes, les homosexuels ou encore les handicapés. Malgré ces interpellations, la résistance s'organise petit à petit, certains déportés réussissent à s'échapper et rejoignent le maquis. Robert Puissant et Robert Pichon de Chalette ainsi que Gustave Berthier de Girolles forment le pre-

mier groupe de résistance. Ils sont arrêtés le 23 septembre 1942. Des hommes, mais aussi des femmes, rejoignent le groupe de résistants FTP (Francs-tireurs et partisans), notamment à Chalette.

Jusqu'en 1942, la résistance à Chalette n'est le fait que d'une poignée de personnes et elle se manifeste principalement par des distributions de tracts contre l'occupant. Le groupe Cholet se forme et compte 33 hommes en 1943. Cachés dans des fermes, ils commencent à mener des actions contre l'occupant. Ils font sauter des ponts stratégiques, sabotent des trains. Le 6 octobre 1943, à Saint Firmin des Vignes, ils feront dérailler un train allemand. Les femmes ne sont pas en reste et sont agents de liaison pour la résistance. Souvent jeunes, elles sillonnent l'est du département pour transmettre les messages oraux, des chefs régionaux aux hommes de la résistance. Le 19 juillet, à l'approche des troupes alliées, la résistance fait sauter le pont de chemin de fer de Nevers à Saint Firmin afin d'empêcher le repli vers le nord des troupes allemandes, dès lors prises au piège.

Pendant ce temps, l'occupant met en place son plan d'extermination à grande échelle. En 1942, les familles juives doivent fermer leur magasin et porter l'étoile jaune. Même les bébés sont tenus de la porter, solidement cousue à leur chandail. Quinze enfants de Chalette seront déportés, et seuls trois survivront à l'horreur des camps. Ils passeront par les camps d'internement à Pithiviers et Beaune-la-Rolande, puis de déportation à Auschwitz.

Nous devons tirer les enseignements de notre histoire locale afin que plus jamais les erreurs du passé ne se reproduisent. Des hommes et des femmes ont donné leur vie pour que la France se délivre de l'occupation, pour que le génocide s'arrête. Ils ont donné leur vie pour que nous puissions être libres et nous devons en être dignes.

Marine Remyot, d'après un texte de Michel Kister



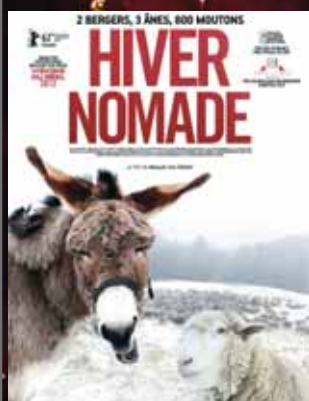
Affiche de propagande allemande dénonçant le réseau Manouchian qui faisait partie du groupe de résistance des « Francs-tireurs et partisans – main-d'œuvre immigrée »

## À l'affiche

> Célébration du 14 juillet  
Plage de Chalette

21h : bal populaire  
22h 45 : feu d'artifice

> Cinéma à la plage à partir de 21h 30  
entrée libre



**Jeudi 16 juillet :**

### « Hiver Nomade »

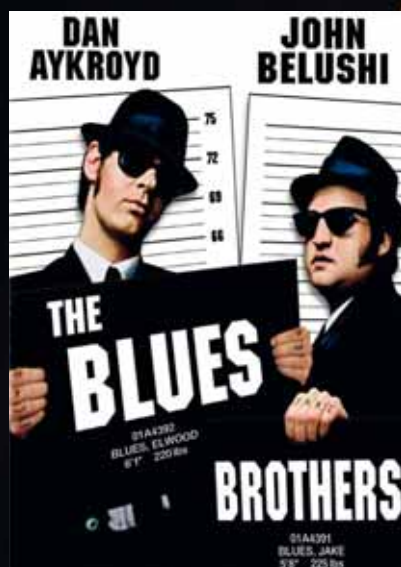
Documentaire de Manuel von Stürler.  
Un couple de bergers, leurs chiens et leur troupeau de huit cents moutons pendant les quatre mois de la transhumance hivernale... Un carnet de voyage empreint d'une passion mélancolique et d'une poésie rare.

**Vendredi 17 juillet :**

### « Les 5 Légendes »

Film d'animation de Peter Ramsey avec  
Chris Pine, Isla Fisher

L'aventure d'un groupe de héros, tous doués de pouvoirs extraordinaires. Emmenées par Jack Frost, un adolescent rebelle et ingénieux, ces cinq légendes vont devoir, pour la première fois, unir leurs forces pour protéger les espoirs, les rêves et l'imaginaire de tous les enfants. (À partir de 6 ans)



**Samedi 18 juillet :**

### « Les Blues Brothers »

Film tout public de John Landis,  
avec pour acteurs vedettes John  
Belushi et Dan Aykroyd

Les Blues Brothers partent en « mission pour le seigneur » et décident de reconstituer leur ancien talentueux groupe de musique dispersé avec le temps pour repartir en tournée musicale à base de Rhythm and blues noir américain, afin de récolter honnêtement la somme de 5 000 \$ nécessaire à la survie de l'orphelinat. Leur conduite insouciance dans leur vieille voiture de police Bluesmobile attire rapidement l'attention de toute la police de Chicago, d'Illinois et des États-Unis...

## Brèves

### Comités de quartiers :

pique-nique citoyen dimanche 5 juillet à partir de 12 h au théâtre de verdure pour fêter les vacances. Chacun apporte un plat à partager. Renseignement et inscription au 02.38.98.87.92.

### Protection Maternelle Infantile (P.M.I.) :

le numéro de téléphone de la P.M.I. du quartier de la Pontonnerie a changé. Désormais il convient de composer le 07.80.50.78.24.

### Noël de la Solidarité :

le Centre Communal d'Action sociale (C.C.A.S.) organise le Noël de la Solidarité le mercredi 16 décembre à 14 h au Hangar. Les familles chalettoises concernées par cette action doivent s'inscrire au C.C.A.S. avant le 27 juillet du mardi au vendredi midi, de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf le mercredi matin) avec les justificatifs de leur situation (attestation de C.M.U.) 02.38.89.59.91 ou 59.92.

### Perturbation de la circulation :

en raison de la réfection de la voirie, le pont du Gué aux biches sera bloqué du 10 au 21 août.

### Ateliers informatiques à l'Espace public numérique :

tous les samedis à 16 h. Gratuits, ils s'adressent à tous les publics. Il suffit de posséder la carte Agorame. Prochains ateliers :

- 4 juillet : traitement de texte – tableaux
  - 11 juillet : photo – diaporama avec Picasa
  - 18 juillet : photo – aperçu PhotoFiltre, Gimp, XnView
  - 25 juillet : cartographie - étudier un itinéraire
- Contact animateur : 02.38.07.24.92

### Action en direction des personnes en situation de handicap :

le C.C.A.S. propose plusieurs prestations aux Chalettois en situation de handicap. Pour les adultes : menu d'une valeur de 23,50€ offert à la personne concernée ainsi qu'à l'accompagnant au Restaurant sur le Lac, **ou** un abonnement aux spectacles de la Ville (tarif A), **ou** un colis gourmand, **ou** une sortie adaptée proposée par le C.C.A.S. Pour les enfants : un abonnement aux spectacles de la Ville (tarif A), **ou** un colis gourmand. Conditions pour bénéficier de cette action : être chalettois, être reconnu handicapé à 80 % par la M.D.P.H. et, pour les enfants, être bénéficiaire de l'Allocation d'Éducation Spéciale (A.E.S.). Inscription au C.C.A.S. du mardi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf le mercredi matin).

### Mise en place du référendum d'initiative partagée (1) :

ce dispositif permet aux électeurs de soutenir, sous forme informatique, des propositions de loi en vue de les soumettre au référendum. Pour permettre aux électeurs ne disposant pas d'un ordinateur avec accès à Internet personnel, la mairie met à disposition une borne d'accès public à Internet et offre la possibilité d'un enregistrement électronique par un agent de la commune, et d'un soutien présenté sur papier selon un modèle défini. La borne d'accès public est installée au Pôle accueil de l'Hôtel de ville. Plus d'information sur le site de la Ville [www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr).

(1) Loi organique n° 2013-1114 du 6 décembre 2013 portant application de l'article 11 de la Constitution.